

Dijon. 19 Mai 1893

Mon cher ami,

Le petit mot n'est pas fort heureusement pour vous être gâté la campagne par l'annonce d'une triste nouvelle. Et j'espère bien ne pas avoir à remplir la mission que vous me demandiez dans le petit billet laissé au départ. De fait, les toutes dernières nouvelles de ce pauvre Monsieur Lucas, que j'ai bien demandé à son fils, en mon nom et au votre, sont plutôt légèrement meilleures. Je vois bien que la gravité de l'état du malade reste la même. Mais il paraît que, grâce à certains remèdes énergiques, il y a un arrêt dans l'aigu de la souffrance: bref un simple soulagement pour le malade et pour ceux qui l'entourent.

Du côté de Monsieur Gaudemet, cela ne va pas encore tout en progrès. La nuit dernière, M^{me} Gaudemet a été assez inquiète.

pour faire chercher son docteur qui
d'ailleurs l'a de suite rassurée: ce
n'était donc pas une rechute;
mais elle pense que toutes les
appréhensions ne sont pas encore
dissipées. Au surplus, j'ai pu vous
donner que des nouvelles de valet
de chambre, n'en ayant pu avoir
d'autres à l'heure où j'étais
chez M. Gaudemet.

Et maintenant, il faut que
je m'excuse de ne pas répondre au
à votre aimable invitation pour
lundi. Ce n'est pas que le dîner
m'en manquerait au fond. Outre
l'attrait de passer quelques heures
avec vous je me débale volontiers
au travail, quand j'ai le loisir.
Mais, à ce moment de l'année
j'en ai plus le moyen. Voilà
longtemps que j'ai retenu à faire
quelques conférences complémentaires
sur les preuves. Il serait grand
temps d'y songer maintenant. Indépen-
damment de cela, j'ai besoin de
être en retard, et j'ai besoin de
gagner du temps en condensant, ce
qui requiert toujours plus longue
préparation — j'aurais voulu pourtant
que Bixac, qui est plus libre cette

fois, et qui ne paraît pas devoir
s'absenter, profitât de son congé
pour vous aller voir. Je l'y ai bien
engagé encore, et lui offert de
l'accompagner, si cela pouvait le
décider. Il veut travailler, lui aussi,
et mes efforts ont été vains. Je
préfère donc vous écrire, dès aujourd'hui,
le message au cœur, de ne pas
compter sur nous.

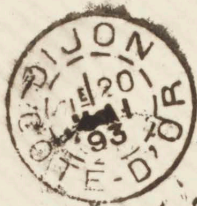
Comme vous l'avez prévu,
le procès assez casé du bibliothécaire,
à propos des revues, a soulevé des
orages. Le doyen surtout l'a fort
mal pris, d'autant que cela fait
partie d'un ensemble de réformes,
toutes gênantes, et quelques-unes
nuancées d'une défiance légèrement
impatiente. Prof, or nous a réunis
aujourd'hui pour cela. Mais, en l'absence
des inculpés on n'a pu qu'exprimer
des regrets et formuler un vœu du
rétablissement de l'état de choses
antérieur, à transmettre à qui de droit.
Le doyen a été avisé avant hier
que M. Lyon-Caen était désigné pour
inspecter la faculté de droit de Dijon en 1893.
On ne sait rien de plus pour l'instant.
Voilà le petit bagage de
faits divers que j'ai pu vous
expédier aujourd'hui. J'y joins une

exaltation très vive à profiter autant
que vous le pouvez, de ce petit
séjour à la campagne.

Scuillez présente mon souvenir
respectueux à Madame Gabille
et à votre famille de Beaune.
Embrassez Van pour moi je vous
salue bien cordialement la main.

Le Geny

16
7/11



Monsieur Raymond Salles.

Professeur à la Faculté de droit de Dijon.

Ligny

par Beaune

Côte-d'Or.

